

PROCES VERBAL DU 13 MARS 2024

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Conformément aux dispositions combinées des articles L. 1411-5 et L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, est réunie ce jour la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes relative à la passation d'un marché public de prestations intellectuelle pour la réalisation de schémas directeurs d'assainissement.

Article L1414-2

Modifié par l'ordonnance N°2018-1074 du 26 novembre 2018 – art 6

Pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5. Toutefois, pour les marchés publics passés par les offices publics de l'habitat, la commission d'appel d'offres est régie par les dispositions du code de la construction et de l'habitation applicables aux commissions d'appel d'offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré.

En cas d'urgence impérieuse, le marché public peut être attribué sans réunion préalable de la commission d'appel d'offres.

Les délibérations de la commission d'appel d'offres peuvent être organisées à distance dans les conditions de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1414-2,

Vu le code de la commande publique,

Vu les courriers envoyés aux candidats en date du 24 janvier 2024 en vue de compléter leur dossier de candidature

Vu le courrier envoyé à un candidat en date du 5 février 2024 à la suite d'une suspicion d'offre d'anormalement basse,

Vu le rapport d'analyse des candidatures,

Vu le rapport d'analyse des offres et son annexe,

Vu le rapport de présentation en date du 13 mars 2024,

ORDRE DU JOUR

Attribution du marché public dénommé
« REALISATION DE 10 SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT » :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


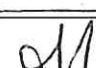



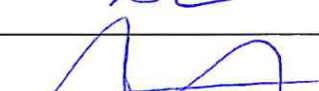

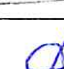
042-200065894-20240327-20240372703-DE

Accusé certifié exécutoire



Réception par le préfet : 05/04/2024

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES
- MEMBRES PRESENTS -**

Etaient présents, ce jour, les membres ci-après rapportés de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes :

COMMUNE	NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
CCFE - VP Finances	BERNE Didier	Président de la CAO	
Balbigny	DUPIN Gilles	Titulaire	
Cleppé	COUBLE Simone	Titulaire	
Jas	RODRIGUE Marc	Titulaire	
Mizérieux	VACHEZ Christian	Suppléant	
Pinay	BONADA Henri	Titulaire	
St Cyr de Valorges	GOUTAILLER Katty	Suppléante	
St Jodard	BRUYERE René	Titulaire	
St Marcel de Félines	LAFOUGERE Frédéric	Titulaire	
Ste Colombe sur Gand	DUPUY Ghislaine	Titulaire	
Salvizinet	TISSOT Pascal	Titulaire	

Autres personnes présentes : (personnalités qualifiées au sens de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NOM - PRENOM	QUALITE	Arrêté	SIGNATURE
GARDON Claire	Directrice Cycle de l'Eau	A 04 2024	
GAVARD Florence	Technicienne Cycle de l'Eau	A 05 2024	

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes sont invités à prendre siège.

Il est procédé à la vérification du quorum.

11 membres ayant voix délibérative sont présents : le quorum est atteint.

Les agents de la direction Cycle de l'Eau prennent la parole et rappelle l'historique de la procédure et du marché public considéré et l'objet de la présente Commission, à savoir l'attribution du marché public dénommé « REALISATION DE 10 SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT » :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240327-20240372703-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

I. RAPPEL

1.1 - Objet du marché public

La présente consultation concerne : « **REALISATION DE 10 SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT** ».

1.2 - Etendue de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2161-2 à R 2161-5 du Code de la commande publique.

1.3 - Type et forme de contrat

Le présent marché est un marché de services de type prestations intellectuelles.

1.4 - Décomposition de la consultation

Le marché ne comprend pas de tranche. Le présent marché n'est pas décomposé en lot. Au regard des caractéristiques des prestations attendues et eu égard à leur indissociabilité de ces dernières qui concourent à la réalisation d'un même objet, le présent marché ne fait pas l'objet d'un allotissement.

1.5 - Durée - Délais d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa notification au titulaire. Le début d'exécution est prévu le 15 avril 2024, ou à compter de la notification du marché si cette date est ultérieure. Le marché ne pourra pas être reconduit.

1.6 - Conditions de participation des concurrents

Le marché sera conclu avec une entreprise seule ou avec un groupement d'entreprises.

Les opérateurs économiques ont la faculté de soumissionner sous forme de groupement solidaire ou conjoint conformément à l'article R.2142-20 du Code de la Commande Publique.

Les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur au moment de la remise des offres.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le présent marché plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

1.7 - Date de parution de la publicité

Plateforme www.loire.fr :

- Transmission le 30 novembre 2023
- Publication le 4 décembre 2023

BOAMP : avis n° 2023-337

- Transmission le 30 novembre 2023
- Publication le 3 décembre 2023

JOUE : avis n° 2023/S234-735614

- Transmission le 30 novembre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240327-20240372703-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

- Publication le 5 décembre 2023

1.8 - Date et heure limites de réception

Le lundi 15 janvier 2024 à 12h00

1.9 - Date de l'ouverture des plis

Le lundi 15 janvier 2024 à 14h00

1.10 - Nombre d'offres déposées avant la date limite de remise des offres

4 plis : la société IRH Ingénieur Conseil, la société ALTEREO, la société Profils Etudes et la société Réalités Environnement.

II. EXPOSE

Les agents de la direction Cycle de l'Eau prennent la parole pour présenter l'examen des candidatures et des offres.

A cet effet, ils font lecture du rapport de présentation annexé au présent procès-verbal.

III. EXAMEN DES CANDIDATURES

Les agents de la direction Cycle de l'Eau font une lecture du rapport d'analyse des candidatures annexé au présent procès-verbal.

Il a été reçu 4 candidatures. Les quatre candidats ont remis l'ensemble des documents exigés au règlement de la consultation justifiant de leur capacité technique, juridique et professionnelle. La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes admet la recevabilité des 4 candidatures.

Résultat des votes :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

IV. EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les agents de la direction Cycle de l'Eau rappellent aux membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, les documents que les candidats devaient remettre à l'appui de leur offre.

Les quatre candidats ont remis l'ensemble des documents exigés au règlement de la consultation.

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes admet la recevabilité des 4 offres reçues.

Résultat des votes :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240327-20240372703-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

V. EXAMEN DES OFFRES

Les agents de la direction Cycle de l'Eau font une lecture du rapport d'analyse des offres et son annexe. Cette analyse a été réalisée à l'aune des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation.

Le rapport d'analyse des offres et son annexe est annexé au présent procès-verbal.

Au regard des analyses opérées, il est proposé de retenir :

- l'offre de la Société Réalités Environnement, dont le siège social est à TREVOUX (Ain), pour un montant de 395 089,22 € HT. Cette société obtient la note de 99 sur 100. Elle a la meilleure note à la suite de l'application de la pondération affectée à chaque critère et sous-critère fixés dans le règlement de la consultation.

Résultat des votes :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0



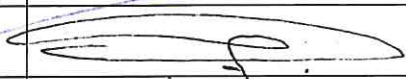
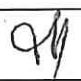
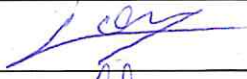

VI. DECISION

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes décide :

- De s'approprier les termes, motifs et conclusions du rapport d'analyse des offres et de son annexe établie par le Président en liaison avec son assistant à maîtrise d'ouvrage et ses services.

- Que ce rapport et son annexe restera annexé au présent Procès-Verbal, constituera le rapport de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande au sens de l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales.

- D'attribuer le marché public « Réalisation de 10 schémas directeurs assainissement » à la Société dénommée Réalités Environnement dont le siège social se situe à TREVOUX (Ain), pour un montant de 395 089,22 € HT pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres et son annexe qui sera annexé au présent procès-verbal.






COMMUNE	NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
CCFE - VP Finances	BERNE Didier	Président de la CAO	
Balbigny	DUPIN Gilles	Titulaire	
Cleppé	COUBLE Simone	Titulaire	
Jas	RODRIGUE Marc	Titulaire	
Mizérieux	VACHEZ Christian	Suppléant	
Pinay	BONADA Henri	Titulaire	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240327-20240372703-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

St Cyr de Valorges	GOUTAILLER Katty	Suppléante	
St Jodard	BRUYERE René	Titulaire	
St Marcel de Félines	LAFOUGERE Frédéric	Titulaire	
Ste Colombe sur Gand	DUPUY Ghislaine	Titulaire	
Salvizinet	TISSOT Pascal	Titulaire	

La séance est levée à¹⁶..... heures

A FEURS (Loire),
Le 13 mars 2024

SIGNATURE DU PRESIDENT



Annexe :

- Rapport d'analyse des offres et ses annexes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240327-20240372703-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024